

Paris La Défense, vendredi 15 janvier 2021

NON à la rupture conventionnelle collective !

Oui à l'aménagement de fin de carrière !!

La direction qui semblait très pressée de mettre en place un plan de suppression d'emplois massif avant la fin de 2020, a dû revoir ses ambitions.

Les propositions étaient tellement insupportables et lourdes de conséquences potentielles pour les salariés qui resteraient dans l'entreprise, qu'une majorité d'organisations syndicales ont quitté la négociation lors de la réunion du 18 décembre 2020.

Et depuis la direction semble attendre que les OS reviennent l'implorer de rouvrir la négociation. Alors la CGT ne suppliera pas. Mais elle propose.

La CGT propose qu'une **VRAIE** négociation sur la fin de carrière s'ouvre et permette d'améliorer nos accords existants.

Pour qu'on se rapproche d'un retour à la retraite à 60 ans, la CGT propose que l'anticipation au départ à la retraite pour le personnel à la journée devienne une réalité et soit pérenne.

La CGT propose qu'on améliore les accords d'anticipation au départ à la retraite pour les personnels postés.

Pour que les conditions de passage en retraite soient confortables :

La CGT propose que la prime de départ à la retraite évolue et soit équivalente à celle prévue par la convention collective en cas de licenciement économique.

La CGT propose que des dispositifs d'aide au rachat de trimestre soient pérennisés.

La CGT propose qu'on élargisse le spectre des associations éligibles à la mise à disposition de salariés avant leur retraite.

La CGT propose que la dernière année de carrière soit consacrée à la transmission du savoir et des savoirs faire à un jeune embauché.

Voilà donc des pistes qui permettront aux salariés qui souhaitent partir plus tôt de l'entreprise d'être en capacité de le faire dans des conditions confortables.

La Direction attend un signal, la CGT l'envoie !

Ouvrons une vraie négociation pour des droits en fin de carrière de haut niveau !